



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 111746

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les familles de malades d'Alzheimer ou de la démence à corps de Lewy. Ces familles, qui s'occupent d'un de leurs membres atteint d'une telle maladie, sont considérées comme des employeurs normaux lorsqu'ils embauchent du personnel pour s'occuper de leur malade. Or, ces familles ne font en réalité que subvenir à, une carence de la société, qui n'a pas créé assez d'établissements adaptés pour l'accueil de pareils malades. Aussi, elle lui demande s'il entend prendre des dispositions concernant les familles qui s'occupent d'un de leurs membres atteint de la maladie d'Alzheimer ou de la démence à corps de Lewy.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111746

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12378